

28 - Espaces sportifs de plein air - Programme de travaux 2016 - Demandes de subventions

M. l'Adjoint GHEZALI, Rapporteur : Le programme de travaux d'investissement, proposé au budget 2016, se compose de divers travaux d'aménagements, de conservation, d'amélioration d'usages et de sécurité, d'équipements dans les espaces sportifs de plein air.

De plus cette année, dans le cadre des travaux de proximité, il est envisagé l'aménagement d'un terrain de football en gazon synthétique de 20 x 40 m, de type multisports, sur le petit terrain en schiste du complexe sportif de Saint-Claude.

Il s'agit, dans ce cas précis, de :

- conforter la pratique sportive en accès libre,
- apporter une dimension ludique avec un équipement spécifique,
- mettre à disposition un équipement solide, durable et de qualité,
- intervenir sur l'accessibilité aux abords immédiats du terrain,
- et préserver le revêtement en gazon synthétique du terrain de grand jeu.

L'ensemble de ces travaux, au titre des tranches annuelles, ligne 21.412.2128.00506.34000, se décompose selon la répartition suivante :

- Complexe sportif de Léo Lagrange	31 000 €
- Stade d'athlétisme Annexe 3 :	
Amélioration de la piste d'athlétisme	
Amélioration des caniveaux	
- Besançon Tennis Club : installation de 3 portails	
- Complexe sportif de la Malcombe	10 000 €
- Courts de tennis n° 3 et 4 : fourniture et pose de grillage	
- Complexe sportif des Orchamps	55 000 €
- <u>Orchamps 2 (Honneur rugby)</u> :	
Installation d'un réseau d'arrosage automatique intégré	
Amélioration de la pelouse	
- <u>Orchamps 3 (Entraînement rugby)</u> : amélioration de la pelouse	
- Complexe sportif de Saint-Claude (enveloppe de proximité)	100 000 €
- Aménagement d'un terrain de football en gazon synthétique de 20 x 40 m	
- Complexe sportif des Torcols	12 000 €
- Courts de tennis n° 5 et 6 : travaux d'amélioration du revêtement	
- Court de tennis n° 7 : fourniture et pose de grillage	
- Stade Joran de Velotte	1 000 €
- Prolongement de la clôture pareballons	
- Terrain d'EPS Chamars	2 000 €
- Amélioration ponctuelle du terrain de handball	

- Autres sites	918 €
- Interventions diverses sur autres installations sportives	
TOTAL	211 918 €

Propositions

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le programme de travaux 2016 ci-avant proposé,
- autoriser M. le Maire à solliciter des aides financières de tout partenaire susceptible de soutenir ces opérations, la Ville de Besançon s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

«M. LE MAIRE : Il n'y a pas de remarques ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 4, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Rapport adopté à l'unanimité
Pour : 54
Contre : 0
Abstention : 0

Récépissé préfectoral du 11 avril 2016.